

12/02/2018	Contact : Elodie FAYET fayete@d42.ffbatiment.fr	2018.074
------------	--	----------

Retrouvez ces informations sur notre site www.btp-loire.ffbatiment.fr à la rubrique actualités : circulaires

PETIT-DEJEUNER

ORDONNANCES MACRON :

LES EVOLUTIONS EN MATIERE DE LICENCIEMENTS

Le Jeudi 8 mars 2018 de 8h 30 à 10h30

**Fédération du BTP - 17 rue de l'Apprentissage
SAINT-ETIENNE**

Salle Beaufils- 2ème étage

 **Accueil : 8 h 00**

 **Conférence et débat - 8h 30 - 10h30**

Cette réunion est animée par Maître Sophie PAYA, Cabinet CAPSTAN, avocate au barreau de Saint Etienne, et Elodie FAYET - Juriste Droit Social à la Fédération du BTP de la Loire.

L'Ordonnance n° 2017-1387 du 22 septembre 2017 relative « à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail » instaure de nombreuses modifications concernant les ruptures du contrat de travail dans le but d'apporter aux employeurs plus de visibilité sur les effets engendrés.

Ainsi, la procédure et l'obligation de motivation du licenciement ont été réformées :

- possibilité de préciser les motifs après la notification,*
- nouvelles modalités de réparation des irrégularités de procédure,*
- délais de prescriptions des actions en contestation des licenciements harmonisés...*

Par ailleurs, l'Ordonnance assouplit les conditions du licenciement économique : les périmètres géographiques d'appréciation du motif économique et de l'obligation de reclassement sont désormais cantonnés au territoire national.

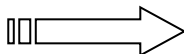
Dans le cadre de ces évolutions importantes, nous vous proposons donc de faire le point sur les divers modes de rupture du contrat de travail impactés par cette réforme.



FEDERATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE LA LOIRE
17 rue de l'Apprentissage
BP 80045 - 42002 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04 77 42 36 86 - Fax 04 77 38 16 36 - e-mail : BTP.LOIRE@wanadoo.fr
www.btp-loire.ffbatiment.fr



**BULLETIN-RÉPONSE À RETOURNER
À L'ADRESSE CI-CONTRE**
fayete@d42.ffbatiment.fr
OU À FAXER AU 04 77 38 16 36



FÉDÉRATION DU B.T.P. DE LA LOIRE
CS 80045
42002 SAINT ETIENNE CEDEX 1

PETIT-DEJEUNER

ORDONNANCES MACRON :

LES EVOLUTIONS EN MATIERE DE LICENCIEMENTS

Le Jeudi 8 mars 2018 de 8h 30 à 10h30

**Fédération du BTP - 17 rue de l'Apprentissage
SAINT-ETIENNE**

Salle Beauvils- 2ème étage

* Champs « case à cocher » : double clic gauche sur case retenue, puis cocher « case activée » ok.

Participera:

OUI

NON

A la conférence :

*

*

NOM DE L'ENTREPRISE : -

N° DE TELEPHONE : -

NOM PRENOM DES PERSONNES PRESENTES :